

**Communiqué de Presse**  
Le 14 mars 2024**Après 6 mois de travaux, la startup à impact La Ferme Intégrale inaugure sa première ferme aquaponique<sup>1</sup> à grande échelle dans la Drôme.**

Il aura fallu à la startup drômoise la Ferme Intégrale, 4 ans et 2,5 millions d'euros, notamment via le soutien de la Banque des Territoires pour son compte et pour le compte de l'État, dans le cadre de France 2030, pour monter les marches étape par étape vers sa première ferme aquaponique de 6 600m<sup>2</sup>. Une ferme dont le dimensionnement à grande échelle a été pensé dès les prémises du projet pour contribuer à nourrir un territoire de proximité toute l'année. La ferme a été inaugurée le jeudi 7 mars, auprès de Marie-Pierre Mouton présidente du Conseil Départemental de la Drôme, d'Anne Heurtaux, directrice départementale adjointe des territoires ainsi que des ses investisseurs dont la Banque des Territoires.

---

<sup>1</sup> L'aquaponie est une méthode de production alimentaire durable qui combine l'élevage de poissons (aquaculture) et la culture de plante (hydroponie).

## **La Ferme Intégrale a fait le choix d'une conception middle tech pour sa ferme aquaponique à grande échelle**

Consciente des enjeux climatiques, la Ferme Intégrale avance en veillant, de l'amont à l'aval de la production, à son impact. Elle remet au goût du jour une méthode de production ancestrale qui combine l'aquaculture à l'hydroponie ; l'aquaponie, en développant un outil de production adapté. Sa conception se veut ainsi middle tech. Il n'est pas nécessaire de développer une ferme aquaponique high tech. Les outils technologiques sont au service d'une production fiable et sécurisée. Certains compartiments de production peuvent ainsi fonctionner de manière très low tech sans risque.

La startup alimentaire a également fait le choix d'une conception à grande échelle car elle a pour mission de pouvoir contribuer à nourrir un territoire de proximité tout l'année en poissons, légumes et plantes aromatiques. La capacité de production de cet outil doit pouvoir répondre aux objectifs alimentaires mais aussi de rentabilité. C'est une façon concrète d'agir pour la résilience alimentaire des territoires et l'agriculture durable.

2,5 millions d'euros d'investissement, 6 mois de travaux pour le changement d'échelle de sa ferme aquaponique. La montée en puissance de la capacité de production de cette ferme hors-norme s'est faite en deux étapes : un pilote commercial inauguré en 2021 à la Baume d'Hostun puis son agrandissement en 2024. Une période s'étalant sur 4 ans afin de sécuriser le développement technique. La ferme passe ainsi de 712m<sup>2</sup> à 6600m<sup>2</sup> de production. La Ferme Intégrale a pu s'appuyer sur des aides publiques et des fonds privés mais également en débloquant des financements grâce au plan de relance Pêche et Aquaculture. Sa levée de fonds en amorçage en juin 2023 lui a également permis de réunir les fonds nécessaires avec près de 2.4 millions d'euros. Cette étape de financement avait rassemblé la Banque des Territoires, principal actionnaire à travers le programme Territoires d'innovation de France 2030 mais également financeur pour son compte propre, le fonds CASRA Capital, LITA.co, un investisseur professionnel et un groupe de business angels.

## **Une première ferme aquaponique qui servira de vitrine pour ses futures fermes demain**

Au travers de cette première ferme aquaponique qui lui servira de showroom, la Ferme Intégrale fait partie des producteurs pionniers sur ce nouveau système de production en France. Elle devient par la même occasion la plus grande ferme aquaponique productrice de sandre avec une capacité de production de 40 tonnes à l'année. Du côté des plantes l'objectif est de 60 tonnes à par an. Pour atteindre cette production, son changement d'échelle a nécessité la construction de 15 nouvelles serres et 11 bassins de piscicole pour augmenter le volumes d'élevage de 300m<sup>3</sup>.

Les deux compartiments de production fonctionnant en symbiose, une montée en charge progressive va se faire sur toute l'année 2024 pour équilibrer les systèmes piscicoles et maraichers.

Ce n'est que le premier chapitre du déploiement de la jeune pousse drômoise puisqu'elle compte bien dupliquer son modèle de ferme aquaponique à grande échelle vers d'autres territoires en France. Son équipe travaille actuellement sur la création d'un réseau de franchises.

### **A propos de la Ferme Intégrale :**

Lancée en juin 2019, la Ferme Intégrale repense la production en protéines animales en développant des fermes aquaponiques à grande échelle. Poissons et plantes sont élevés en coculture dans un écosystème complémentaire où les déchets des uns (poissons) deviennent la ressource des autres (plantes). La Ferme Intégrale s'installe en zone périurbaine pour renforcer l'autonomie alimentaire des territoires, par des produits locaux, sains, frais, savoureux et de saison : poissons (Sandre), légumes feuilles et plantes aromatiques. Son approche « intégrale » veille à ce que les impacts environnementaux soit limités de l'amont à l'aval de la production. La première ferme est installée à la ZAC des Monts du Matin depuis 2021 à la Baume d'Hostun. Le modèle est ensuite voué à être dupliqué sur le territoire national.

**Contact presse :** [juliette@ferme-integrale.org](mailto:juliette@ferme-integrale.org) – 07 81 80 68 21

### **A propos de la Banque des Territoires :**

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)



**Contact presse :**

**Banque des Territoires :** Malek Prat – [malek.prat@caissedesdepots.fr](mailto:malek.prat@caissedesdepots.fr) – Tel : 06 71 43 46 38

### **À propos de France 2030**

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement.
- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](http://france2030.gouv.fr) | [@SGPI\\_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

**Contact presse :**

Banque des Territoires : Malek Prat – [malek.prat@caissedesdepots.fr](mailto:malek.prat@caissedesdepots.fr) – Tel : 06 71 43 46 38

Secrétariat général pour l'investissement, en charge de France 2030 - [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr) – 01 48 75 64 68